

- Fiche technique -

QUEL ITINÉRAIRE D'ÉLEVAGE POUR LES GÉNISSES LAITIÈRES DE 0 À 6 MOIS EN A.B ?



La conduite des génisses et un poste relativement important en élevage laitier biologique. Du choix des pratiques (alimentation, gestion sanitaire...) dépendent les performances du futur troupeau.

CRITÈRES DE CHOIX DE LA CONDUITE

Le choix de la conduite des génisses doit être le fruit d'une réflexion globale sur la ferme. Plusieurs éléments doivent être pris en compte au préalable.

ETAT DES LIEUX

- Place disponible et ergonomie des bâtiments (distance nurserie/laiterie)
- Disponibilité en céréales et en paille
- Surfaces accessibles pour le pâturage des génisses
- Charge de travail d'astreinte
- Période de vêlage des vaches
- Âge moyen du troupeau
- etc...



CHOIX A DEFINIR

- Nombre de génisses à garder
- Conduite alimentaire des génisses
- Matériel d'allaitement
- Âge au 1er vêlage
- Période de naissance des génisses
- Utilisation de semences sexées
- etc ...

OBJECTIFS DE CROISSANCE

La croissance des velles durant les six premiers mois de vie est essentielle car elle influe directement sur le gabarit et les performances laitières des vaches adultes. Tout retard de croissance à six mois sera difficile à rattraper ensuite. Voici quelques repères objectifs :

- Diamètre thoracique au garrot entre 110 cm (Jersey) et 130 cm (Prim'Holstein, Normande et Montbéliarde) à l'âge de 6 mois.
- Poids vif entre 140 kg (Jersey) et 200 kg (Holstein) à l'âge de 6 mois.

PRÉSENTATION DE DIFFÉRENTES CONDUITES

SEVRAGE À 150 JRS – VÊLAGE À 30 MOIS



TÉMOIGNAGE #1

-OLIVIER IZARD -
ÉLEVEUR À SAINT-SALVADOU

« A la naissance, les veaux restent 24 à 36 h avec leur mère de manière à ingérer le plus de colostrum possible puis ils sont séparés. Durant les dix premiers jours, ils sont conduits en cases individuelles et sont nourris au lait de leur mère. Je distribue le lait chauffé au bain marie dans des biberons individuels en deux repas de 2.5 litres matin et soir. »

« Après dix jours d'âge, les veaux sont regroupés en lots et disposent de foin de prairie permanente renouvelé deux fois par jour, d'une pierre de sel, d'un seau de minéraux et d'argile. Je distribue le lait tiède en deux repas de 3 litres matin et soir. Les biberons individuels permettent aux veaux de



consommer la quantité de lait dont-ils ont besoin mais c'est très chronophage (distribution, lavage...). Au gré des vêlages, des génisses d'âge différent cohabitent au sein d'un même lot. J'ai remarqué que cela favorise l'ingestion de fourrage par les plus jeunes par mimétisme. »

« Après le sevrage vers 150 jrs, les génisses (nées à l'automne-hiver) sortent au pâturage. Je pratique le pâturage tournant sur sept parcelles qui leur sont

exclusivement réservées. Elles changent de parcelle tous les 5 à 15 jours et ne reviennent pas sur la même parcelle avant 5 semaines, et ce jusqu'en novembre. Jusqu'à leur premier vêlage (vers 30 mois environ), elles ne consomment pas de concentré. Un traitement antiparasitaire peut être réalisé exceptionnellement à la rentrée à l'étable. Les génisses sont mélangées avec les vaches un peu avant les inséminations (à partir de 19 mois). »

Semaines	1	2	3	4	1 mois	6	7	8	9	2 mois	11	12	13	3 mois	15	16	17	4 mois	19	20	21	5 mois	23	24	25	6 mois	27	28	29	30	7 mois
Lait maternel	← 2 x 2,5l/j				Sevrage 150 jrs												Vêlage 29-31 mois														
Lait entier	2 x 3l/j - Biberons individuels																														
Foin	Foin de prairie permanente distribué à volonté et renouvelé matin et soir															Ratelier de foin															
Pâturage																Pâturage															



TÉMOIGNAGE #2

- NORBERT PEYSSI -
ÉLEVEUR À SALMIECH

« Après avoir passé quelques jours avec leur mère, les velles sont séparées et conduites en niches individuelles. **Durant la première semaine**, elles sont alimentées avec le lait de leur mère. Je distribue deux repas de 3 litres matin et soir au biberon individuel (lait chaud).»

« **Dès la deuxième semaine**, les veaux sont regroupés en niches collectives. Ils disposent de foin de prairie permanente renouvelé une fois par jour et d'un aliment croissance rationné à 2kg maximum/j. Je distribue deux repas de 3 litres de lait au milkbar.



Les six dernières semaines avant le sevrage (vers 120 jrs), je réduis progressivement le lait jusqu'à 1l/j la dernière semaine. »

« **Après sevrage**, les génisses disposent de foin à volonté et de méteil fermier rationné à 2 kg/j. Vers six mois, elles sortent au pâturage. Elles disposent alors

d'un râtelier de foin, de bassines à lécher (antiparasitaire & minéraux) et reçoivent une ration de méteil (1 kg/j). Les génisses sont conduites distinctement des vaches jusqu'au vêlage entre 24 et 36 mois.»

Semaines	1	2	3	4	1 mois	6	7	8	9	2 mois	11	12	13	3 mois	15	16	17	4 mois	19	20	21	5 mois	23	24	25	6 mois	27	28	29	30	7 mois
Lait maternel	← 2 x 3l/j																														
Lait entier	2 x 3l/j - Milkbar																														
Aliment 17% MAT	Aliment rationné à 2kg/j																	Méteil rationné à 2kg/j					Méteil rationné à 1kg/j								
Foin	Foin de prairie permanente distribué à volonté et renouvelé 1x/j																								Râtelier de foin						
Pâturage																											Pâturage				





TÉMOIGNAGE #3

- CHRISTIAN ISSALY -
ÉLEVEUR À RIGNAC



« Après avoir passé quelques jours avec leur mère, les velles sont séparées et conduites en niches individuelles. **Durant les dix premiers jours**, je distribue au seau deux repas de lait variable de 2 à 3 litres selon le gabarit des animaux. Généralement, les veaux Holstein arrivent très rapidement à boire au seau tandis que les Montbéliard mettent un peu plus de temps. »

« **Après dix jours**, les velles sont regroupées en cases collectives et disposent de foin de prairie temporaire renouvelé une fois par jour ainsi que d'un aliment complet rationné jusqu'à 2 kg maximum/j. Je distribue deux repas de 3.5 l de lait toujours au seau. J'ai testé différentes méthodes pour alimenter les

veaux et le seau reste selon moi la méthode la plus simple et la plus rapide à mettre en œuvre même si certains veaux ont du mal à boire au début. Chaque veau peut boire le volume de lait dont il a besoin. **Les vingt derniers jours avant sevrage** (vers 100 jrs), je réduis progressivement la quantité de lait distribuée jusqu'à 1l/j. »

« **Après sevrage**, les veaux disposent de foin rationné en deux repas, de paille à volonté et d'un aliment également rationné

à 2.5 kg/j. A partir de 6 mois, les génisses sortent au pâturage et disposent d'un râtelier de foin. A la rentrée à l'étable au mois d'octobre, les génisses sont déparasitées si besoin. Durant toute la période d'hivernage, elles sont alimentées avec du foin et de l'aliment rationné à 2 kg/j. Les génisses sont conduites distinctement des vaches jusqu'au vêlage entre 24 et 27 mois. »

Semaines	1	2	3	4	1 mois	6	7	8	9	2 mois	11	12	13	3 mois	15	16	17	4 mois	19	20	21	5 mois	23	24	25	6 mois	27	28	29	30	7 mois
Lait maternel	← 2 x 3l/j	Sevrage 100 jrs															Vêlage 24-27 mois														
Lait entier	2 x 3,5l/j - Seaux individuels										1l/j																				
Aliment 18% MAT	Aliment rationné à 2kg/j										Aliment rationné à 2,5kg/j																				
Foin & paille	Foin de prairie temporaire distribué à volonté et renouvelé 1x/j										Foin de prairie temporaire rationné 2x/j + paille à volonté										Râtelier de foin										
Pâturage																										Pâturage					



FOCUS : LE PATURAGE DES GENISSES

Dès le plus jeune âge, les génisses peuvent avoir accès au pâturage. Cela permet de réduire les coûts d'alimentation et favorise le développement de l'immunité et de la capacité ruminale des futures laitières. Pour cela, un certain nombre de points doivent être respectés.

- Le pâturage des génisses est possible à partir de 4-5 mois d'âge à condition qu'elles consomment déjà des quantités significatives de fourrages.
- La période de pâturage s'étale de fin avril à mi octobre.
- Une complémentation en foin est fortement recommandée.
- Pour limiter le parasitisme, le pâturage de prairies jeunes ou des repousses de fauche est privilégié. Hauteur d'entrée dans la parcelle ≤ 20cm. Hauteur de sortie de la parcelle ≥ 6 cm. Temps de retour minimum de 30 jrs.
- En cas de pâturage tournant, compter un chargement de 1 are/mois d'âge (âge moyen du lot au mois de Mai). Maxi 25 ares/génisse et 3 ou 4 paddocks. La durée de pâturage ne doit pas dépasser 6 jrs/paddock.

FOCUS : MODES DE DISTRIBUTION DU LAIT



SEAU INDIVIDUEL

Intérêts	Limites
→ Ration personnalisée	→ Manipulations et temps de travail
→ Lavage rapide et facile	→ Education à boire
	→ Rythme d'alimentation



BIBERON INDIVIDUEL

Intérêts	Limites
→ Ration personnalisée	→ Manipulations et temps de travail
→ Prise en bouche rapide	→ Lavage délicat
	→ Rythme d'alimentation



BAC D'ALLAITEMENT (MILKBAR)

Intérêts	Limites
→ Temps de travail	→ Education à boire
→ Prise en bouche +/- facile	→ Ration inégale
	→ Lavage délicat
	→ Rythme d'alimentation

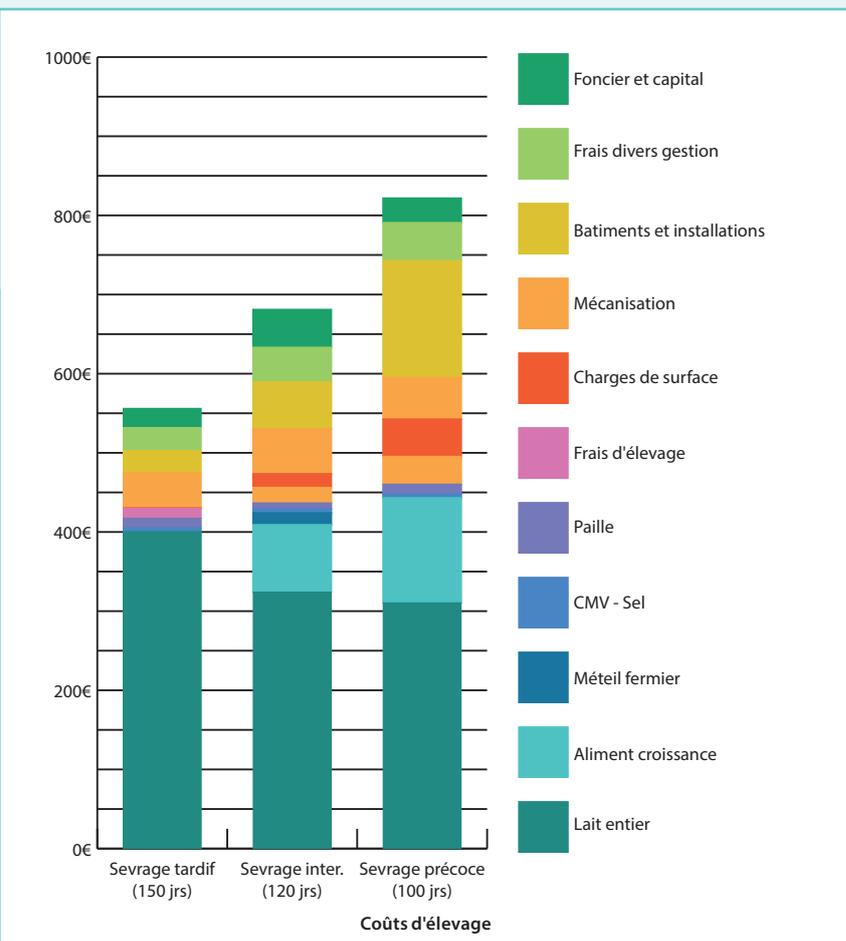
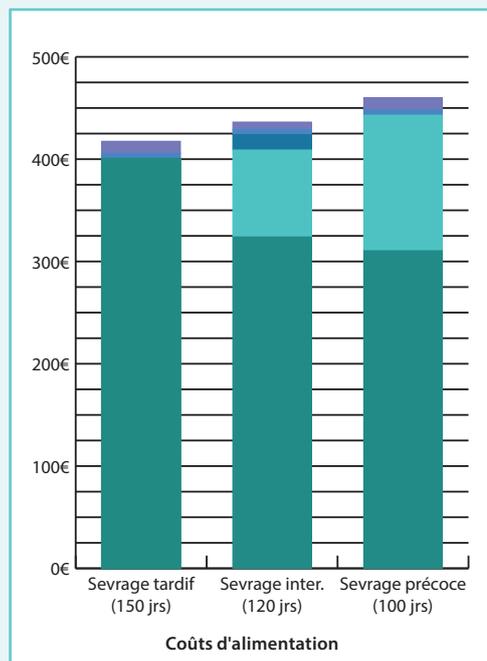


DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE LAIT (DAL)

Intérêts	Limites
→ Rythme d'alimentation	→ Coût
→ Temps de travail	→ Lavage délicat
	→ Education à boire

FOCUS : COÛT D'ÉLEVAGE DES GENISSES DE 0 À 6 MOIS

Au delà des objectifs techniques, les coûts d'alimentation et d'élevage sont des éléments important à prendre en compte dans le choix de l'itinéraire de conduite des génisses laitières. Vous trouverez ci-dessous **les coûts d'alimentation et les coûts d'élevage correspondants aux trois témoignages présentés précédemment.**



Coûts d'alimentation et d'élevage pour une génisse de 0 à 6 mois en fonction de la conduite



Cette fiche technique a été réalisée en Décembre 2017 par Maxime VIAL, animateur élevage en Agriculture Biologique à l'Apaba, avec le soutien de :